

2025/26



Numéro : 2025-13
Codification acte : 6.1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20250128-13-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2025

Publication : 29/01/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



ARRETE MUNICIPAL

Objet : Euthanasie de chiens errants

Le Maire de la Ville d'Andrézieux-Bouthéon,

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-2 à L 2212-5

VU le Code Rural et notamment les articles L211-11 à L211-16, L 211-22 et L 215-3-1,

CONSIDERANT que les chiens de race American Staffordshire Terrier, le mâle de couleur noir et la femelle de couleur marron capturés par la Police Municipale en date de 17 janvier 2025 à 08 heures 30 ne sont pas porteurs ni de puces électroniques ni de tatouages permettant leurs identifications,

CONSIDERANT que la SPA de St Etienne, la SPA de Roanne et la SPA de Brignais refusent de recevoir en placement ces deux chiens,

CONSIDERANT que la commune d'Andrézieux-Bouthéon a tout mis en œuvre pour rechercher le propriétaire de ces deux molossoïdes, publications réseaux sociaux municipaux, inscription site animaux perdus « Pet Alerte »,

CONSIDERANT que la police municipale a contacté en vain 7 associations pour faire adopter ces deux chiens,

CONSIDERANT que le délai légal de 8 jours ouverts est arrivé à échéance.

ARRETE

Article 1 : Les chiens de race American Staffordshire, détenus à la fourrière animale d'Andrézieux-Bouthéon seront euthanasiés ce jour à la clinique vétérinaire des Peupliers, 3 allée de la Forézienne, rond-point des Peyrardes, 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON.

Article 2 : Les frais afférents à l'euthanasie de ces animaux seront intégralement pris en charge par la commune d'Andrézieux-Bouthéon.

.../...

2025/27



Article 3 : ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Montbrison,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers d'Andrézieux-Bouthéon,
- Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale d'Andrézieux-Bouthéon,
- Monsieur le responsable des Services techniques d'Andrézieux-Bouthéon,

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 28 janvier 2025

Le Maire
François DRIOL

